

Sujet droit général

Par **nummer6**, le **28/11/2008** à **21:31**

Bonjour,
étudiante en Licence 1, j'ai une dissertation à faire sur "le principe d non-rétroactivité des lois nouvelles" et je n'ai absolument aucune idée ni de problématique, ni de plan. Enfin j'ai un plan de secours :

- I. Définition du principe.
- II. Exceptions au principe.

mais voila c'est bateau... et je n'arrive pas à m'en détacher.
pourriez vous m'aider?